



Fiche de présentation de

Nom de la structure : Altérité
Accueil d'auteurs de violences et lutte contre la récidive
Adresse : 4 rue Bertrand Russell 25000 Besançon
Téléphone : 06 46 19 81 52
Email : alterite@addsea.fr

Personnes à contacter dans le cadre des violences conjugales :

Sébastien GIRIN Chef de service
Téléphone : 06 83 18 27 15
Mail : sebastien.girin@addsea.fr

Informations sur l'équipe : Nombre / Compétence :

- 1 assistante sociale (1ETP)
- 1 psychologue (0.75 ETP)
- 1 Coordinateur (1 ETP)

Mission générale de la structure :

Missions généralistes

Le service Altérité dédié à l'accompagnement des auteurs de violences conjugales sur le territoire du Doubs a pour objet de lutter contre la récidive en permettant aux auteurs de s'engager dans :

- Une démarche d'inclusion, en proposant un accompagnement social personnalisé,
- Un travail d'introspection, en proposant un accompagnement psychologique.

Missions liées aux violences conjugales : En lien avec l'institution judiciaire et le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Doubs (25) et du Jura (39), le service Altérité promeut la prévention de la récidive des auteurs de violences conjugales, tout en veillant au respect des obligations ordonnées par l'autorité judiciaire.

Publics rencontrés : Le service Altérité propose 15 places (hommes uniquement) réparties dans 12 logements :

8 places pour des personnes éloignées du domicile à la suite d'une décision de justice (contrôle judiciaire),

7 places pour les personnes condamnées pouvant bénéficier d'un aménagement de peine (placement extérieur).

Zone d'intervention : Ressort du Tribunal de Grande Instance de Besançon (25)

Principaux partenariats développés par la structure : Préfet du Doubs (DDCSPP), Procureur de la République, Présidente du Tribunal de Grande Instance, Juges de l'Application des Peines, Administration Pénitentiaire, CSAPA

Actions de prévention et de prise en charge des auteurs de violences conjugales :

- **Un hébergement :** les personnes accueillies sont hébergées à Besançon dans des logements qui respectent leur droit à l'intimité et leur autonomie.
- **Un accompagnement social personnalisé :** le service Altérité s'attache à mobiliser les ressources des personnes et leur pouvoir d'agir en les soutenant dans leur démarche, en fonction de leurs besoins (notamment soins, emploi, dettes, logement, parentalité).
- **Un accompagnement psychologique :** dans le cadre d'entretiens proposés de manière systématique, les personnes bénéficient d'une écoute bienveillante afin d'évaluer les facteurs qui entraînent les comportements violents et leur capacité à changer. Après cette phase d'évaluation, un travail à visée psychothérapeutique permet de renforcer leurs compétences.
- **Des groupes de paroles à visée thérapeutique :** ils sont animés par la psychologue et les intervenants sociaux, en binôme. Ces groupes ont pour but de faire émerger une réflexion sur les thématiques essentielles comme les relations homme-femme, les problématiques de conflit et de rôle de chacun au sein du couple.